

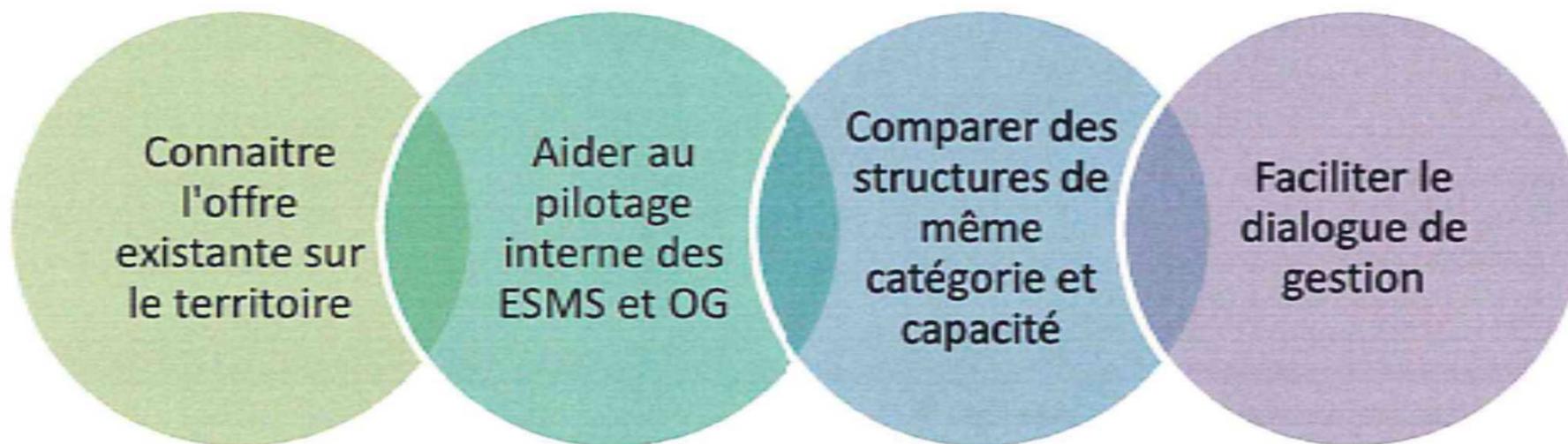


LE TABLEAU DE BORD DE LA PERFORMANCE DANS LE SECTEUR MEDICO-SOCIAL

Le tableau de bord de la performance :

- Outil qui présente de manière synthétique, un ensemble d'indicateurs renseignés annuellement.
- Outil créé en 2009 par l'ANAP, co-construit avec les acteurs du secteur médico-social (professionnels de terrains, ARS et CD) puis expérimenté à 2 reprises auprès de 5 ARS (450 ESMS concernés en 2011 et 800 ESMS en 2012).
- Généralisation annoncée en décembre 2013 par la DGCS avec un objectif de déploiement du TDB au niveau national en 2018.
- Intégration de l'ARS Centre-Val de Loire dès 2015.

Objectifs du tableau de bord de la performance :



Utilités du tableau de bord de la performance :

Les questions structurantes auxquelles le tableau de bord vise à répondre

1. Les profils des personnes accompagnées correspondent-ils aux missions de l'ESMS ?
2. Quelle est la charge en soins et en accompagnement pour l'ESMS ?
3. Quel est le positionnement de l'ESMS dans le parcours de la personne ?
4. Quel est le niveau d'activité de l'ESMS ?
5. Quelle est la dynamique de rotation des places au sein de l'ESMS ?

6. Quelle est l'importance de la contribution des partenaires externes à l'activité de l'ESMS sur le cœur de métier ?
7. L'organisation est-elle structurée et stable ?

8. Quel est le niveau d'exécution budgétaire ?
9. Quels sont les grands équilibres financiers ?
10. Quelle est la répartition des recettes et des dépenses par groupe ?
11. Quelle est la répartition des recettes et des dépenses par section tarifaire ?

12. Quel est l'état d'avancement de la démarche d'évaluation interne et d'évaluation externe au sein de l'ESMS ?
13. Quel est l'état des lieux de la fonction « systèmes d'information » au sein de l'ESMS ?

Prestations, soins et accompagnement

Ressources humaines et matérielles

Finances et budget

Objectifs

Tableau de bord de la performance

La physiologie d'une campagne

	Novembre - décembre	Janvier – février	Mars – avril	Mai	Jun – août	Septembre- octobre	Novembre - décembre
	Sélection des ESMS	Préparation de la campagne	Transfert de compétences	Collecte des données	Fiabilisation des données	Clôture de la campagne et accès aux restitutions	Capitalisation
ESMS		S'inscrivent aux sessions de transfert (nouveaux ESMS)	<ul style="list-style-type: none"> Participent aux sessions de transfert (nouveaux ESMS) Préparent le recueil des données (tous) 	Saisissent les données sur la plateforme	<ul style="list-style-type: none"> Fiabilisent et valident les données Participent à l'évaluation à froid du dispositif de transfert 	Peuvent consulter et exploiter les restitutions	
OG							
ARS	Sélectionnent et informent les ESMS	Organisent les sessions de transfert	Participent aux sessions de transfert (nouvelles ARS et nouveaux CD)	Suivent l'avancement de la campagne et proposent un support utilisateur	<ul style="list-style-type: none"> Vérifient les données et clôturent Participent à l'évaluation à froid du dispositif de transfert 		
CD					<ul style="list-style-type: none"> Peuvent consulter et exploiter les résultats de la campagne Organisent une journée de restitution 		
ATIH		Prépare la plateforme Paramètre PLAGE		Appui utilisateur (technique)		Met à disposition les restitutions	Adapte la plateforme
ANAP		Capitalise la campagne précédente Prépare la plateforme		Appui aux ARS			Capitalise la campagne précédente

Le déploiement du TDB en région Centre-Val de Loire :

— **CAMPAGNE 2015 :**

- Périmètre : 396 ESMS concernés.
- 80% des ESMS ont participé aux 4 sessions de « transfert de compétences » organisées par l'ARS.
- Taux de saisie : 85%

— **CAMPAGNE 2016 :**

- Périmètre : 865 ESMS concernés (avec notamment l'intégration des ESMS à compétence exclusive des conseils départementaux : SAVS, foyers d'hébergement et foyers de vie).
- 70% des ESMS ont participé aux 4 sessions de transfert de compétences proposées au mois d'avril aux 476 ESMS « entrants ».
- Taux de saisie : 75%

Le tableau de bord de la performance

Focus sur la fiabilisation des données

La fiabilisation des données collectées sur la plateforme est réalisée grâce à trois « filtres » :

- 1^{er} filtre : un contrôle automatique des données par la plateforme lors de la saisie :
 - Lorsque les données saisies ou l'indicateur calculé sont atypiques, la plateforme les identifie automatiquement en faisant apparaître un message indiquant les données et indicateurs concernés. La grille de saisie des données sous format Excel identifie chacun de ces contrôles.
 - Des bornes hautes et des bornes basses ont été définies afin de limiter les erreurs de saisie.
- 2^{ème} filtre un tableau des atypies qui permet de recenser les données dites atypiques et pouvant faire l'objet d'un export.
- 3^{ème} filtre : une vérification des données collectées par l'ARS ou le CD concerné : cette étape correspond à la phase 5 détaillée ci-dessous.